

Rapport de la commission de Gestion Exercice 2013



Conseil communal
Gimel

Gimel, le 2 juin 2014

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La commission de gestion, composée de :

Daniel Egli, président
Carole Bourgeois
Frédéric Debonneville
Michel Jaccard
Stéphanie Le Coultre, suppléante
Simon Baudin, suppléant
Christophe Pasche, rapporteur

S'est réunie à 13 reprises pour examiner les comptes ainsi que la gestion de la commune pour l'exercice 2013.

En vertu du mandat qui lui a été confié et en application des articles 91 ss du règlement du Conseil Communal, la commission a procédé à l'examen de la gestion ainsi que des comptes 2013. De même, elle a visité les biens communaux suivants :

- Le chalet sous la Roche
- Le chalet de la Bucheronne

Nous avons également bénéficié d'une présentation de l'Association du parc jurassien et d'une visite de travaux en cours sur notre commune.

Introduction

La comptabilité est attestée par le rapport du bureau fiduciaire Cofirev Sàrl à Bière.

La commission a eu à sa disposition l'ensemble des justificatifs, documents comptables et rapports nécessaires à son bon fonctionnement. Nous relevons que le tableau de synthèse des investissements s'est avéré fort utile. La commission a procédé à l'examen des comptes par comparaison entre montants budgétés et effectifs, ainsi que par pointage. Nous avons également vérifié les postes du bilan, les investissements et les préavis.

Par souci de clarté, les montants sont indiqués sans les centimes.

Quatre préavis ont eu des incidences sur l'exercice 2013, à savoir :

Préavis 02-2011 : « Modération du trafic au carrefour des routes d'Aubonne-Rolle »

CHF 48'000 ont été remboursés suite à un acompte non déduit durant l'exercice 2012 et une dépense de CHF 4'835 a été comptabilisée sur 2013. Le total des dépenses engagées depuis son adoption se montent à CHF 123'355, pour un préavis fixé à CHF 105'000.

Les travaux n'étaient pas entièrement terminés au 31 décembre 2013.

Le dépassement constaté est principalement dû au remplacement de la conduite d'eau le long de la route d'Aubonne, pour un montant d'environ CHF 13'000.

N° 10-2011 « Travaux d'entretien de la STEP »

CHF 6'041 ont été comptabilisés sur 2013. Le total des dépenses engagées depuis son adoption se montent à CHF 122'961, pour un préavis fixé à CHF 135'000.

Les travaux sont terminés et révèlent une économie de CHF 12'000.

N° 04-2012 « Extension du réseau du gaz et du télé-réseau SEFA Bauloz »

CHF 294'945 ont été comptabilisés sur 2013. Le total des dépenses engagées depuis son adoption se montent à CHF 482'562, pour un préavis fixé à CHF 382'320.

Les travaux sont terminés mais le décompte final ne sera établi qu'en 2014.

Le dépassement constaté devrait être atténué par la rétrocession SEFA ainsi que par la refacturation aux propriétaires.

N° 03-2013 « Bâtiment multifonctions – Crédit d'étude »

Le total des dépenses engagées se montent à CHF 23'000 pour un préavis fixé à CHF 170'000.

Résultat de l'exercice

L'exercice comptable 2013 boucle sur un bénéfice de CHF 208'911, en regard du budget qui prévoyait une perte de CHF 316'042. Ce bon résultat est principalement influencé par le remboursement du décompte de la facture sociale 2012 de CHF 377'137, ainsi qu'à des revenus extraordinaires d'impôts sur les successions de CHF 238'968.

La marge d'autofinancement, qui indique la mesure dans laquelle la commune peut investir en fonction de sa capacité financière, a retrouvé un niveau réjouissant à hauteur de CHF 998'837. Pour rappel, celle-ci se situait à un niveau alarmant de CHF 18'086 l'an dernier.

L'endettement net de la commune s'élève à CHF 7'338'979, ce qui représente CHF 3917/hab. (base 31.12.2013 : 1'874 habitants), ce qui est considéré comme une dette « importante » selon les normes en vigueur. Nous constatons néanmoins une diminution encourageante de 12,7% par rapport à l'année précédente.

NB : Notre calcul de la dette nette inclut le compte 9123 « Terrains et bâtiments du patrimoine financier » aux déductions. La conférence des directeurs cantonaux des finances ne le conseille pas. Il conviendra désormais de ne plus le déduire. Selon ce nouveau calcul, la dette nette par habitant se monte à CHF 8'378'979, soit CHF 4471.-/habitant.

Administration générale

Pour l'année 2013, le résultat de ce dicastère est équilibré.

Concernant le centre des jeunes, nos recommandations ont été suivies et nous constatons une nette amélioration de la gestion de ce dernier. Nous tenons à en remercier les animateurs. L'Assagie accorde désormais une subvention annuelle au centre. Elle s'est élevée à CHF 24'700.- pour 2013.

A nouveau, il est à relever que les frais de location et de maintenance du matériel informatique n'ont pas baissé. Néanmoins, le contrat de location et de maintenance qui nous lie à Infolog arrivera à échéance fin 2014. Des solutions sont à l'étude et devraient permettre de substantielles économies à l'avenir.

Finances

Les revenus d'impôts ont augmenté de 8,4% par rapport à l'exercice précédent à CHF 4'809'644. Les principaux éléments déterminants sont l'augmentation du taux d'imposition et l'évolution de la population. Selon la municipalité, le rattrapage d'impôts d'années antérieures est modeste. Ceci nous laisse penser que cette amélioration est durable. Des revenus exceptionnels sur les successions ont permis de compenser une baisse des impôts à la source.

Les défalcatons d'impôts (soit les impôts irrécupérables) continuent à baisser de manière régulière depuis 3 ans.

Notre participation au fond de péréquation se situe à CHF 902'395, soit en diminution de CHF 77'955 par rapport à l'exercice précédent.

L'ajustement du compte forêts à la valeur fiscale engendre un amortissement extraordinaire de CHF 15'486.-

Domaines et bâtiments

Nous constatons un dépassement de CHF 48'950 pour ce dicastère.

Il est à imputer principalement aux frais d'entretien de l'Hôtel de l'Union, dont le remplacement du système de chauffage et l'assainissement du réseau d'eau chaude ont dû être réalisés d'urgence. Un acompte de CHF 60'000 a été versé et le solde de cette facture sera comptabilisé en 2014. Les fenêtres du 1^{er} étage ont également dû être remplacées pour un montant de CHF 19'000. La municipalité indique que les principales rénovations d'urgence que ce bâtiment a nécessité sont désormais réalisées et qu'aucune intervention d'ampleur ne devrait perturber les comptes de l'exercice 2014.

Nous citerons également la rénovation de l'appartement de fonction de M. Clerc au Martinet, dont la vétusté a nécessité l'engagement de frais supplémentaires.

Travaux

Nous constatons un dépassement sur ce dicastère de CHF 94'527. Celui-ci s'explique par un hiver particulièrement rigoureux, ayant entraîné des charges supplémentaires de déneigement ; Ainsi que par l'achat d'un véhicule utilitaire immatriculé fin décembre 2012.

- **Ordures ménagères et déchets**

Il est à relever que la qualité du tri s'est améliorée et que cela a permis une meilleure rétribution de la vente de nos déchets PET et verres.

Instruction publique et cultes

Le coût par élève pour l'exercice 2013 se monte à CHF 4'356. Nous notons que ce montant est en constante augmentation. Pour rappel, il s'élevait à CHF 4'253 l'an dernier et à CHF 4'050 en 2011.

Sécurité sociale

Notre contribution à la facture sociale, sur la base des acomptes, s'élève à CHF 978'810.

Le remboursement sur la prévoyance sociale annoncé l'an dernier a bien eu lieu, pour un montant de CHF 377'137.

Les coûts du réseau AJEMA ont fortement augmentés. La dissolution de la réserve a permis de compenser partiellement cette augmentation.

Services industriels

- **Service des eaux**

Une augmentation de la consommation d'eau ainsi qu'une subvention de l'ECA concernant le remplacement d'une conduite à la Rue Billard sont à signaler. D'autre part, les frais globaux d'entretien du réseau ont baissé. Le résultat dégagé se monte à CHF 80'122, attribués entièrement au fond de réserve.

- **Service du gaz**

La rétrocession Valgaz n'a pas été renouvelée en 2013. Malgré ceci, le résultat dégagé est de CHF 17'092. La commission suggère d'affecter à l'avenir le bénéfice au fond de renouvellement du réseau du gaz.

Observations et remarques

Les comptes de notre commune affichent un bon résultat pour 2013. La marge d'autofinancement a retrouvé un niveau acceptable et les recettes d'impôts sont en augmentation. Néanmoins, deux événements majeurs ont influencés positivement les comptes 2013 pour un montant de CHF 615'968. Ils sont de caractère exceptionnel, c'est pourquoi la commission maintient ses recommandations de prudence pour l'avenir.

Nous rappelons que bon nombre d'éléments ayant un fort impact sur le résultat opérationnel de la commune ne sont pas influencés par la Municipalité, mais sont imposés par le canton et bien souvent imprévisibles, comme la péréquation et la facture sociale.

Remerciements

Les membres de la commission de gestion tiennent à remercier la Municipalité ainsi que la boursière, Madame Pascale Ducret, pour leur disponibilité, la clarté de leurs explications, et le bon travail accompli au cours de l'année 2013.

Nos remerciements vont également à l'ensemble du personnel qui veille chaque jour sur le domaine communal.

Conclusion

En conclusion, la commission de gestion propose au conseil :

1. d'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2013
2. d'adopter les comptes tels que présentés
3. d'en donner décharge à la boursière
4. d'en donner décharge à la Municipalité
5. de donner décharge de son mandat à la commission de gestion

Pour la commission de gestion :

Daniel Egli, président

Christophe Pasche, rapporteur

Carole Bourgeois

Frédéric Debonneville

Michel Jaccard